



EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

CFPPA de l'Épine

52 allée du Château 51460 L'ÉPINE SIRET: 195 111 968 00036 NDA: 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

Tél.: 03 26 68 66 11
Fax: 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr

PARIS

PARIS

D3

EPERNAY

D951

TROYES

CHARLEV LLE
MÉZ ÈRES

SEDAN

NA1

SEZANNE

NA2

VITRY-LE
FRANÇOIS



Le CFPPA de L'EPINE est certifié selon les exigences des référentiels QualiformAgri et Qualiopi (ACTION DE FORMATION) depuis le 12/11/2021.

Suivez-nous sur notre page facebook : @cfppadelepine

SECURITE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST-MAC) RECYCLAGE



MODES DE VALIDATION

du domaine agricole.

une mise en pratique.

SST et aux risques spécifiques

Réviser les différents process par

formation

Formation courte certifiante.
Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



DURÉE DE L'ACTION

7 heures (1 journée).

DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine www.eplefpachalonsenchampagne.fr
- · Si besoin, nous contacter.

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

VOIE DE FORMATION

> 0.5 heure.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

MODULE 1 : Présentation recyclage SST + retour d'expérience

MODULE 2 : Rappel sur les principes de base de la prévention > 1.5 heure.

• Rappel sur la protection et l'alerte et révision des gestes d'urgence.

MODULE 3 : Actualisation de la formation

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de

peut être proposé pour faciliter leurs

référent handicap au 03.26.68.66.11.

handicap, un accompagnement spécifique

N'hésitez pas à prendre contact avec notre

> 1 heure.

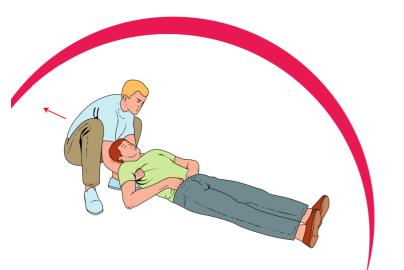
parcours.

 Remise à niveau des candidats sur la cadre législatif, et information sur les nouvelles mesures SST dans le monde agricole.

MODULE 4 : Cas pratiques

> 4 heures.

 Mises en situation pratiques, accidents du travail simulés (plaies, malaises, arrêt cardiaque...).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral + études de cas + mises en situation
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
- · Une nouvelle carte SST sera éditée

NOMBRE DE STAGIAIRES

• Min: 4 personnes / Max: 10 personnes

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- · Questionnaires de satisfaction
- · Taux de réussite à la certification

PRÉREQUIS

- · Connaissance de la langue française
- Avoir déjà suivi et validé une formation initiale de sauveteur secouriste du travail

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout public

COÛT DE LA FORMATION

15€/ Heure, soit pour un parcours de 105 € /stagiaire.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

 Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- · Prise en charge possible OCAPIAT
- · Formation éligible au CPF.
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).



Contact : Elodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11 cfppa.somme-vesle@educagri.fr